

3^e cycle CEM et CPES Rentrée 2024-2025

**Réunion de rentrée :
Lundi 9 septembre 2024 / 18h**

**Présence obligatoire de TOUS LES ÉLÈVES
en 3^e cycle et en CPES pour :**

- Une information sur les modules de formation et culture musicale, l'inscription et la répartition dans les cours.
- La présentation du fonctionnement des pratiques d'ensembles et la répartition dans les projets.
- La présentation du fonctionnement de la musique de chambre
- La présentation des cursus 3^e cycle et CPES (Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur) et des modalités d'évaluation.

Musique de chambre

**Retour obligatoire du coupon d'inscription
lors de la réunion de rentrée le 9 septembre.**

La scolarité des élèves en 3^e Cycle

(Certificat d'Études Musicales)

Le 3^e cycle s'adresse aux élèves souhaitant poursuivre une formation approfondie les conduisant au Certificat d'Études Musicales (CEM). Le parcours suivi comprend des modules obligatoires et des modules optionnels à choisir par l'élève, afin de lui permettre de personnaliser sa formation en fonction de ses objectifs.

Le 3^e cycle est composé de 3 Unités d'Enseignement :

- UE instrumentale
- UE de pratiques collectives
- UE de formation musicale et culture musicale (validation du 2C4 a minima)

Le Certificat d'Études Musicales est délivré après validation des trois unités d'enseignement.

A minima le cursus d'études comprend :

✓ **UE instrumentale :**

- Cours d'instrument de 1h/semaine à fixer avec l'enseignant lorsqu'il vous contactera en septembre.

✓ **UE de pratiques collectives :**

Sous des formes différentes selon les esthétiques et les instruments, les pratiques d'ensembles font partie intégrante des études musicales.

Certains modules sont obligatoires et à valider sur la durée du cycle. Au-delà de ces obligations, il est possible de poursuivre d'autres pratiques collectives tout au long du cycle.

- **Pour les élèves du département des Musiques et danses Traditionnelles :**
 - Atelier de musiques traditionnelles
 - Danses traditionnelles
 - Chant traditionnel
- **Pour les élèves du département Jazz :**
 - Atelier jazz
- **Pour les élèves des classes de piano, guitare, accordéon, harpe et musique ancienne :**
 - Musique de chambre (une année minimum)
 - Ensembles de classes ou participation à des ateliers transversaux
 - Module d'initiation à l'accompagnement (pour les pianistes)
 - Ensemble vocal (en fonction des places disponibles)
- **Pour les élèves chanteurs :**
 - Participation chaque année au projet de l'Ensemble vocal
 - Musique de chambre (en option)
- **Pour les élèves des instruments de l'orchestre :**
 - Participation chaque année aux ensembles dirigés 3^{ème} cycle/CPES
 - Musique de chambre (en option)

Organisation des ensembles dirigés :

Pour 2024/2025, les élèves en 3^e cycle et CPES sont répartis dans les ensembles :

- ✓ **Pour les vents :**
 - Orchestre d'harmonie 3^e cycle/CPES – C. VUILLEROD

- ✓ **Pour les cordes (et quelques vents et percussions) :**
 - Orchestre symphonique A Piacere 3^o cycle/CPES – N. FRITOT

Organisation des cours de musique de chambre :

Des propositions de créneaux horaires de musique de chambre vous sont indiquées en fin de courrier et seront précisées par mail le 3 septembre.

Vous aurez à vous positionner sur ceux correspondant à vos disponibilités.

Nous vous remercions de rapporter ce coupon rempli au plus tard lors de la réunion du 9 septembre.

Les autres propositions de pratiques d'ensembles vous restent accessibles en complément et sur la base du volontariat.

➤ UE de FM et culture musicale (validation du 2C4 a minima) :

Elle comprend 2 modules qui peuvent être à valider sur la durée du cycle, dans l'ordre suivant :

- 3C1 FM : 2h de cours hebdomadaire
- Un autre module au choix à valider parmi :
 - Lecture/Analyse
 - Ecoute/Ecriture

Les élèves qui le souhaitent pourront suivre davantage de modules en fonction de leur projet personnel.

L'emploi du temps de l'année 2024-2025 sera le suivant :

Bourgoin-Jallieu	Jour	Horaire	Enseignant
3C1	Mercredi	15h45 à 17h45	Sylvène PAILLET
Lecture/Analyse II	Mercredi	13h30 à 15h30	A définir
Ecoute/Ecriture II	Mercredi	15h30 à 17h30	Anne-Sophie CLUZEAU

La Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES), s'adresse aux élèves souhaitant se préparer à l'entrée dans une formation artistique supérieure et donc dans un projet musical professionnel.

Il s'agit d'un parcours complet, exigeant, nécessitant un investissement en temps et en travail personnel très important. Il comprend un certain nombre de modules à valider sur la durée du cycle (de 2 à 4 ans, toutefois une candidature à un établissement d'enseignement artistique supérieur pourra être envisagée dès la 1^{ère} année et au plus tard la 3^e année). Le parcours est à construire avec l'enseignant et la Direction à l'entrée en CPES.

Pour l'essentiel, il comporte :

➤ **UNITE PRINCIPALE DE PRATIQUE INDIVIDUELLE :**

- Dominante instrumentale / vocale : Cours d'1h/semaine à fixer avec le professeur.
- Dominante Formation musicale : Cours de « FM supérieur »

➤ **UNITE ASSOCIEE DE PRATIQUE COLLECTIVE :**

Sous des formes et durées différentes selon les esthétiques et les instruments, les pratiques collectives, dirigées et non dirigées, font partie intégrante des études musicales en CPES.

• **Dominante Jazz :**

- Atelier jazz
- Atelier répertoire/Jazz de chambre

• **Dominante Musiques et danses traditionnelles :**

- Atelier de musiques traditionnelles
- Danses traditionnelles et/ou chant traditionnel
- Pratique collective extérieure au conservatoire

• **Dominante instruments polyphoniques :**

- Musique de chambre (2 années minimum)
- Ensembles de classes ou la participation à des ateliers transversaux
- Modules d'initiation à l'accompagnement, à la basse continue, à l'harmonisation au clavier.

• **Dominante vocale :**

- Musique de chambre (1 année minimum)
- Participation chaque année à l'Ensemble vocal

• **Dominante instruments monodiques d'orchestre :**

- Musique de chambre (2 années minimum)
- Participation chaque année aux ensembles dirigés 3^{ème} cycle/CPES

Organisation des ensembles dirigés :

• **Pour les vents :**

- Orchestre d'harmonie 3^e cycle/CPES
- Orchestre des Jeunes de l'Arc Alpin (pour les élèves retenus) et/ou Orchestre A Piacere

• **Pour les cordes :**

- 1^{er} trimestre : Orchestre des Jeunes de l'Arc Alpin
- A partir de fin septembre : Orchestre A Piacere

Organisation des cours de musique de chambre :

Des propositions plus précises des créneaux horaires de musique de chambre vous seront renvoyés par mail le 3 septembre. Vous aurez à vous positionner sur ceux correspondant à vos disponibilités.

Nous vous remercions de rapporter ce coupon rempli au plus tard lors de la réunion du 9 septembre.

Les autres propositions de pratiques d'ensembles vous restent accessibles en complément et sur la base du volontariat.

> **UNITE COMPLEMENTAIRE DE FORMATION ET CULTURE MUSICALE :**

Dominante instruments d'orchestre, polyphoniques et chant, 5 modules sont à valider obligatoirement sur la durée du cycle :

- 3C1
- Lecture / Analyse 2
- Ecoute / Ecriture 2
- Module Analyse
- Module Ecriture

Site Bourgoin-Jallieu	Jour	Horaire	Professeur
3C1	Mercredi	15h45 à 17h45	Sylvène PAILLET
Lecture Analyse II	Mercredi	13h30 à 15h30	A définir
Ecoute Ecriture II	Mercredi	15h30 à 17h30	Anne-Sophie CLUZEAU
Module Analyse	Mercredi	13h30 à 15h30	Sylvène PAILLET
Module Ecriture	Jeudi	10h à 12h	Sylvène PAILLET

Dominante jazz :

- Harmonie jazz CPES
- Arrangement
- Histoire du jazz

Dominante Musiques et danses traditionnelles :

- 2C4 FM niveau minimum
- 1 module au choix parmi : analyse, écriture, arrangement, harmonie
- Cours de culture des musiques traditionnelles

> **UNITE OPTIONNELLE :**

Un module au minimum est à valider dans une liste au choix.

Il est possible, si tel est le souhait, et en fonction des places disponibles, de suivre plusieurs modules optionnels sur la durée du cycle.

La liste et les conditions d'accès seront fournies lors des RDV élève/enseignant/direction.

Information pour l'inscription au dispositif EAHN (Etudiant-Artiste de Haut Niveau)

L'Université Grenoble Alpes (UGA) propose des aménagements pour les étudiants qui souhaitent concilier une pratique artistique d'envergure avec leur projet d'études.

Que permet le statut d'étudiant artiste de haut niveau ?

Le statut d'étudiant artiste de haut niveau vous permet de bénéficier d'aménagements d'examens et/ou de cursus pour rendre votre pratique artistique compatible avec vos études. Vous pourrez ainsi poursuivre vos études artistiques dans un organisme de formation partenaire reconnu, ou réaliser votre projet artistique personnel (hors institutions partenaires). Une seconde campagne AHN de l'Université Grenoble Alpes (UGA) a été lancée avant la commission d'octobre.

Informations utiles :

- Candidature possible jusqu'au **17 septembre** (aucune admission ne sera possible au-delà pour l'année 24-25)

Plus d'infos : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/modalites-de-formation/amenagement-d-etudes-pour-les-etudiants-a-besoins-specifiques/vous-etes-artiste-de-haut-niveau/vous-etes-artiste-de-haut-niveau-578230.kjsp>

Règlement d'entrée en cycle spécialisé CPES

➤ Conditions d'accès :

Niveau minimum : Entrée en cycle 3 requise

➤ Examen d'entrée - Précision du programme par dominante :

• **Instruments (répertoire classique) et chant :**

- Présentation instrumentale ou production de travaux en rapport avec la discipline dominante : une prestation de 15', composé d'au moins deux œuvres, ou extraits d'œuvres, d'esthétiques différentes, dont une au moins doit être postérieure à 1960 ;
- Epreuve orale de Formation et Culture Musicales (écoute / analyse – Mise en loge de 45') – Exposé oral avec un guide de questions sur l'œuvre à commenter : 15' ;
- Entretien avec le jury où l'élève expose ses motivations et son projet : 10'.

• **Formation Musicale :**

- Mise en loge de 60 minutes :
 - ⇒ Relevé d'un bref extrait musical (dessus et basse, nuances, phrasé...). Le relevé doit être effectué avec le plus de minutie et de précision possibles ;
 - ⇒ A partir d'un 2e extrait : déchiffrage vocal et questionnaire théorique et analytique (contexte historique, éléments de langage, éléments de style, éléments formels, parcours tonal, cadences, chiffres d'accords...)
- Un passage de 45 minutes devant le jury :
 - ⇒ Le candidat présente l'œuvre, répond au questionnaire et exécute le déchiffrage chanté. Le jury examine le relevé ;
 - ⇒ Une prestation vocale pendant laquelle le candidat interprète un chant préparé en autonomie, a capella ou accompagné par un ou plusieurs instrumentistes, dans une esthétique de son choix, suivi d'une prestation instrumentale au cours de laquelle l'élève joue 1 ou 2 pièces de styles différents ;
 - ⇒ Un entretien de 15 minutes avec le jury.

• **Musiques Traditionnelles :**

- Epreuve de culture musicale : identification et commentaire par écrit de 3 extraits sonores donnés à l'écoute (mise en loge de 45')
- Epreuve de restitution sur l'instrument d'un thème donné à l'écoute à partir d'un support audio : 10' (mise en loge de 20')
- Présentation d'un programme instrumental : 15'
- Entretien avec le jury où l'élève expose ses motivations et son projet : 10'.

• **Jazz :**

- Prestation instrumentale de 15' en rapport avec la discipline dominante, composée d'au moins deux œuvres (composition ou standard) ;
- Epreuve orale de Formation et Culture Musicales (écoute / analyse – Mise en loge de 45') – Exposé oral avec un guide de questions sur l'œuvre à commenter : 15' ;
- Entretien avec le jury où l'élève expose ses motivations et son projet : 10'.

L'établissement se réserve le droit de ne pas maintenir un élève en CPES si l'investissement et l'engagement de celui-ci s'avère insuffisant.

Extraits des PROJETS 2024/2025

A destination des élèves en 3^e cycle et CPES

➤ Orchestre des Jeunes de l'Arc Alpin

A destination des élèves en CPES et en fin de 3^{ème} cycle cordes et quelques élèves en CPES vents, percussions et polyphoniques

Direction : Pieter-Jelle DE BOER, *directeur musical de l'Orchestre des Pays de Savoie*

Programme :

- DUKAS, Fanfare « La Péri » (3')
- DURUFLE, Andante et scherzo op. 8 (14')
- STRAVINSKY, Symphonies d'instruments à vent (9')
- Mel BONIS, Le songe de Cléopâtre (8')
- BERNSTEIN, West Side Story : Symphonic Dances (23')

Calendrier des répétitions :

- Répétition en tutti puis « partielles » : **samedi 5 octobre 2024** au CRR de Grenoble (salle Stekel) :
 - ✓ 9h- accueil
 - ✓ 9h30-12h30 – répétition en tutti
 - ✓ 13h30-16h00 – répétition en partielles
- Stage de répétitions en tutti : **du lundi 28 octobre au samedi 2 novembre 2024** (sauf le vendredi 1^{er} novembre) à la Cité des arts de Chambéry :
 - ✓ Lundi 28 octobre (avec les parrains) - 9h30-12h30 / 13h30-16h30
 - ✓ Mardi 29 octobre - 9h30-12h30 / 13h30-16h30
 - ✓ Mercredi 30 octobre - 9h30-12h30 / 13h30-16h30
 - ✓ Jeudi 31 octobre - 9h30-12h // 12h-13h – rencontre autour des métiers administratifs // 14h-16h30
 - ✓ Samedi 2 novembre (avec les parrains) - 9h30-12h30 / 13h30-16h30

Concerts :

- Lundi 4 novembre 2024 - 19h30 / Malraux-Scène Nationale Chambéry Savoie – 67 place Président Mitterrand 73 000 Chambéry
- Mardi 5 novembre 2024 - 20h / Eglise Sainte Bernadette, 38 avenue d'Albigny, 74 000 Annecy
- Jeudi 7 novembre 2024 - 20h / Auditorium du Conservatoire Hector Berlioz CAPI, Promenade des Rêveries, 38 300 Bourgoin Jallieu
- Vendredi 8 novembre 2024 - 19h30 / Salle Stekel – CRR de Grenoble, 6 chemin de Gordes, 38 100 Grenoble

➤ **Projet avec le groupe MARTHE**

En partenariat avec la SMAC Les Abattoirs - Cocréation avec le groupe Marthe

Florent BRIQUE, *trompette*
Alexis MOUTZOURIS, *saxophone & clarinette*
Lucas TERRITO, *guitare & basse*
Damien BERNARD, *batterie*

Il n'y a rien de surprenant à découvrir que l'univers de Marthe s'est créé dans une explosion de matière. Un big bang survenu en 2017 avec une rencontre, un mélange... et une impulsion qui trouve son origine dans l'art et l'énergie du paradoxe.

Marthe est bien plus qu'un titre ou un prénom. Cette appellation représente le mystère autour de cette galaxie musicale dont nul ne connaît encore les limites, ni géographiques, ni esthétiques... C'est un voyage vers un des extrêmes de l'Orient qui a généré l'alchimie entre ces quatre musiciens, mais aussi le choix de ce prénom qui garantissait l'origine française du groupe. En apparence seulement... Car si aujourd'hui Marthe sonne vieille France, c'est qu'on oublie son origine araméenne et ses dimensions de puissance et de spiritualité.

Dans ce groupe, tout a tendance à conduire naturellement vers l'Est de l'Europe, un de ses membres fondateurs étant originaire de Grèce, carrefour millénaire entre Orient et Occident. C'est de ce pays, et de son influence sur un territoire bien plus large, qu'il ramène l'essentiel des matières premières, entre musiques d'Asie Mineure et des Balkans...

Ces vieux complices œuvrent sur le territoire d'un nouvel imaginaire pour vivre aux marges du monde du jazz, en s'appliquant à ne pas mettre un point final à la définition du genre. Leur musique peut avoir la puissance du rock ou d'un brass band, toute à la fois brute et sophistiquée.

L'impulsion originelle s'est créée autour des souffles croisés de Florent BRIQUÉ, trompettiste classieux aux larges horizons, et Alexis MOUTZOURIS, multi-instrumentiste génial d'origine grecque (saxophone, clarinette, bouzouki...), rejoints par Lucas TERRITO (guitare & basse) et Damien BERNARD (batterie), une rythmique sur laquelle reposent le groove puissant et les énergies à la fois telluriques et aériennes de ce combo à l'immense finesse. Ensemble, ils ont arpenté des scènes prestigieuses en France et aux confins du monde, essaimant les collaborations transdisciplinaires et transgenres.

Plus d'infos sur le groupe : <https://martheofficial.com/>

Projet en 2 phases :

- **Phase 1** : Découverte des Abattoirs et Masterclass avec le groupe *Marthe* **les 11 et 12 janvier 2025** => destiné à une trentaine d'élèves en 3^e cycle et CPES ;
- **Phase 2** : Ateliers de création aux Abattoirs, **du 3 au 6 mars 2025** => destiné à des élèves fin de 2^{ème} cycle, 3^e cycle et CPES / Effectifs : 12 élèves (participation requise à la totalité des séances) ;

Aboutissement le **mardi 4 avril 2025**, à la SMAC Les Abattoirs.

Participation au projet sur inscription lors de la réunion 3^e cycle du 9 septembre.

Merci de bien vouloir renseigner votre souhait d'inscription ci-dessous en cochant l'option choisie :

Je souhaite m'inscrire au projet MARTHE :

- Phase 1 uniquement** (*Masterclass 11 et 12 janvier 2025*)
- Phases 1 et 2** (*masterclass en janvier à la SMAC les Abattoirs et ateliers de création du 3 au 6 mars 2025*)

N.B. : Pour les élèves en CPES, la participation aux 2 phases du projet correspond à l'équivalent de 33h de projet réparties sur l'année, soit une Unité d'Enseignement (UE) au choix

Porteur de projet : Roland MERLINC – rmerlinc@capi38.fr

Inscription en Musique de chambre

Merci de bien vouloir renseigner les 2 coupons et de les envoyer par mail ou de les rapporter lors de la réunion obligatoire prévue le lundi 9 septembre à 18h

NOM Prénom :

Instrument : Niveau :

Créneaux proposés :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Claudine HEISSLER		16h-17h <input type="checkbox"/> 19h-20h <input type="checkbox"/>	19h - 20h <input type="checkbox"/>	16h - 17h <input type="checkbox"/>	
Arielle PERRIN			17h30 - 19h30 <input type="checkbox"/> <i>Préciser :</i>		
Christian VUILLEROD		15h30 - 17h <input type="checkbox"/> <i>Préciser :</i> 19h30 - 21h <input type="checkbox"/> <i>Préciser :</i>		14h – 15h <input type="checkbox"/> 16h – 17h <input type="checkbox"/> 20h - 21h <input type="checkbox"/>	14h – 16h30 <input type="checkbox"/> <i>Préciser :</i>
Thibaut TROSSET			17h – 20h <input type="checkbox"/> <i>Préciser :</i>	14h – 17h <input type="checkbox"/> <i>Préciser :</i>	
Xavier JANOT <i>(Musiques anciennes)</i>				11h45 - 13h45 <input type="checkbox"/>	
Toinon LAMBERT		15h30 - 18h <input type="checkbox"/> <i>Préciser :</i>		15h - 19h30 <input type="checkbox"/> <i>Préciser :</i>	
Brunero MEOZZI				16h - 18h <input type="checkbox"/> <i>Préciser :</i>	15h - 17h30 <input type="checkbox"/> <i>Préciser :</i>

Pour faciliter la construction des groupes et l'organisation des répétitions, merci de cocher sur le tableau ci-dessus **au minimum 2 créneaux** sur lesquels vous pourriez vous rendre disponibles pour votre cours de Musique de Chambre (**cours d'une heure hebdomadaire**) en tenant compte de vos impératifs scolaires et de préciser au besoin cette heure en fonction des créneaux proposés. Les groupes seront constitués dans un souci d'équilibre de niveau, et en lien avec le répertoire.